NATIONS UNIES

Assemblée générale

QUARANTE-CINQUIÈME SESSION

Documents officiels

DEUXIEME COMMISSION
9e séance
tenue le
jeudi 11 octobre 1990
à 10 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 9e SEANCE

Président : M. PAPADATOS (Grèce)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications
Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750,
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.2/45/SR.9
16 octobre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : FRANCAIS

90-56210 9422M (F)

19p

La séance est ouverte à 10 h 15.

DEBAT GENERAL (suite)

1. M. BAKOTO (Cameroun) déclare que la délégation camerounaise souscrit à ce qu'a dit le Président du Groupe des 77 lorsqu'il a exposé les attentes de l'ensemble des pays en développement. Quant à la situation économique internationale, elle est extrêmement bien analysée dans l'Etude sur l'économie mondiale 1990 que complètent utilement la Déclaration finale de la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale et la nouvelle Stratégie internationale du développement.

2. Cette relance du multilatéralisme est opportune, à condition que celui-ci ne soit pas sélectif. Il s'agit aussi de concilier le rôle reconnu des principales puissances dans la marche des affaires économiques internationales avec la participation démocratique de tous les Etats à leur gestion. La Réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social en 1991 recommandée par celui-ci dans sa résolution 1990/68 sera une bonne pierre de touche à cet égard.

3. Malgré les mérites des lois du marché, force est de reconnaître qu'elles comportent leurs lacunes, étant donné la grande dépendance de certains pays africains, dont le Cameroun, vis-à-vis de leurs recettes d'exportation des produits de base. La chute brutale des cours a entraîné pour eux une détérioration des termes de l'échange. Pour y remédier, le Secrétaire général a chargé un groupe d'experts d'étudier les problèmes du secteur primaire africain, en application de la résolution 43/27 de l'Assemblée générale.

4. Le Programme intégré pour les produits de base ainsi que les accords de produits étayés par le Fonds commun dont le Programme envisage la conclusion, le succès des négociations d'Uruguay dans ce domaine et le mécanisme de financement compensatoire du FMI constituent des instruments très utiles qui doivent pleinement jouer leur rôle.

5. En effet, la chute des cours des matières premières a des répercussions désastreuses sur le service de la dette. Il faudrait que les pays créanciers annulent ou réduisent sensiblement la dette de toutes les catégories de pays, car les transferts négatifs de ressources des pays en développement constituent la négation même de la solidarité internationale. D'autre part, il faudrait que l'aide publique au développement atteigne enfin le niveau fixé il y a 20 ans déjà, soit 0,70 % du produit national brut.

6. Le Gouvernement camerounais est pleinement conscient de ce que la responsabilité du développement du Cameroun lui incombe en premier lieu. Il a entrepris toutes les réformes nécessaires sur les plans économique et politique. Mais la mise en oeuvre effective des nouveaux engagements souscrits est essentielle. Car en l'absence de l'environnement international favorable dont l'instauration est recommandée par les nouveaux documents, ces réformes seront inopérantes. Une véritable coopération internationale est indispensable. Puisse la nouvelle décennie ne pas décevoir les attentes dont elle est porteuse.

BEST COPY AVAILABLE

7. M. LUCAS (Guyana) déclare que les relations économiques internationales sont en pleine transformation, en particulier en Europe, où les changements politiques et sociaux ont éliminé les divisions artificielles du continent. Les possibilités de coexistence pacifique se sont accrues et il faut réexaminer au cours des débats de la Deuxième Commission les nouveaux défis et les nouvelles perspectives qui s'offrent à la communauté internationale.

8. Cependant, l'Etude sur l'économie mondiale 1990 a une fois de plus mis en lumière la disparité des résultats économiques des divers pays et groupes de pays. Telles sont les conditions dans lesquelles les pays du monde les plus pauvres doivent assurer le bien-être de leurs populations. Leur économie étant d'une manière ou d'une autre liée à celle des pays industrialisés, on pourrait s'attendre que toute amélioration des résultats économiques de ceux-ci profite à ceux-là. Or, le paradoxe est que la progression de la productivité des pays industrialisés n'a que très peu profité aux pays en développement.

9. Une des conséquences de ce paradoxe est que le FMI, par exemple, avait à la fin d'avril 1990 mis en place 51 facilités et mécanismes divers pour répondre aux besoins économiques des pays en développement, soit le double de la moyenne annuelle pendant les 20 dernières années. Cette initiative démontre le besoin croissant de ressources financières pour atténuer la situation critique dont souffrent un grand nombre de pays, mais également la nécessité d'améliorer sensiblement le fonctionnement de l'économie mondiale.

10. Le principal problème dont la solution ne souffre plus aucun délai est celui de la dette des pays en développement, phénomène aggravé par celui de la chute des cours des matières premières. Le système commercial international dans son état actuel, loin de promouvoir la croissance, est en partie responsable de cette aggravation. C'est particulièrement le cas des petits pays en développement débiteurs dans lesquels la demande intérieure est faible et dont la survie et la prospérité dépendent de la demande extérieure, et donc de l'accès aux marchés internationaux. Il faut par conséquent éliminer en priorité les nombreuses barrières tarifaires et non tarifaires qui empêchent les produits des pays en développement de pénétrer les marchés des pays développés. De plus, la part dévolue à l'ensemble des pays en développement dans le commerce mondial est très inégale, puisqu'elle ne représente que 25 % des échanges commerciaux internationaux. Il est à espérer que les négociations commerciales multilatérales d'Uruguay remédieront à cette injustice.

11. La mondialisation de l'économie internationale, qui est dorénavant un fait acquis, a commencé à modifier les grandes lignes des relations entre Etats et les perspectives de règlement des problèmes communs. Par exemple, la question de la mise en valeur des ressources humaines est désormais mieux traitée, car elle a acquis une dimension mondiale, comme on l'a constaté lors de certaines réunions multilatérales, telles que le Sommet mondial pour les enfants. Cette tendance est positive, mais n'empêche pas de formuler encore quelques réserves. L'instabilité des marchés financiers, par exemple, continue à entraîner de graves distorsions dans l'économie des pays du tiers monde.

(M. Lucas, Guyana)

12. L'Organisation des Nations Unies a jeté les bases de la coopération future en adoptant en 1990 la Déclaration de la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération économique internationale, en sus de la Stratégie internationale de développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement. Vu le nouveau climat d'entente qui règne à présent, il est à espérer que ces textes traduiront le désir de la communauté internationale de résoudre la crise économique.

13. M. AL MABROUK (Jamahiriya arabe libyenne) déclare que son pays est prêt à oeuvrer pour le succès des délibérations de la Deuxième Commission. Des relations justes et équitables sont indispensables dans le domaine économique et aucun pays ni groupe de pays ne devrait prospérer aux dépens d'un autre. Il est à espérer que l'enthousiasme dont la communauté internationale a été témoin dans le domaine politique régnera aussi dans le domaine économique. La paix, ce n'est pas seulement l'absence de guerre, c'est aussi la possibilité pour tous les peuples de réaliser pleinement leur potentiel.

14. Les années 80 ont été une décennie perdue pour les pays en développement, et surtout les pays africains. Il faut souhaiter que la nouvelle décennie sera témoin d'un effort commun débouchant sur une action propre à renverser cette tendance et à assurer la relance de la croissance économique.

15. Il ne fait aucun doute que la responsabilité de leur développement économique et social incombe en premier lieu aux pays en développement eux-mêmes. Aucun d'eux ne peut s'y dérober, mais leurs efforts sont limités par un climat économique extérieur extrêmement défavorable (qu'il s'agisse de leur endettement, d'un protectionnisme exacerbé ou de la chute des cours des produits de base).

16. L'écart entre les pays industrialisés et les autres ne fait que se creuser et de plus, les pays en développement n'ont pas librement accès à la technologie moderne. Les riches deviennent de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. Cette situation se modifiera-t-elle? La réponse à cette question dépendra de la manière dont les différents Etats Membres respecteront les engagements qu'ils ont souscrits pour les années 90. Reste à savoir, en effet, si la Déclaration de la dix-huitième session extraordinaire et la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement seront appliquées et ne resteront pas lettre morte.

17. M. SHAKIR (Iraq) déclare que durant les transformations si importantes qui se sont produites dans les pays d'Europe de l'Est, les pays en développement ne devraient pas demeurer passifs, mais accroître leur coopération dans l'esprit de la Charte des Nations Unies et des résolutions du Groupe des 77, sous peine de se laisser distancer.

13. L'embargo décrété à l'encontre de l'Iraq découle d'une attitude inhumaine totalement opposée aux nobles idéaux de l'Organisation, d'autant plus qu'il s'applique aussi aux importations par l'Iraq de denrées alimentaires de base et de médicaments qui ne sont pas visées par la résolution 661 du Conseil de sécurité.

(M. Shakir, Iraq)

Ces restrictions touchent non seulement l'Iraq, mais aussi un grand nombre de pays en développement. En effet, l'augmentation du prix du pétrole brut va entraîner dans les pays développés un accroissement de l'inflation et une hausse des taux d'intérêt qui creuseront encore davantage l'écart entre pays développés et pays en développement, alors que ces derniers ont déjà vu leur niveau de vie baisser à cause de la chute des cours des produits de base. L'Iraq n'est pas responsable de cette situation désastreuse, mais bien plutôt les Occidentaux qui ne s'intéressent qu'au pétrole, veulent contrôler tous les gisements de pétrole et exportent leur inflation dans les pays en développement.

19. Les augmentations du prix du brut ne sont donc pas le fait des pays producteurs de pétrole eux-mêmes, mais bien plutôt des grandes compagnies pétrolières monopolistiques qui prélèvent d'énormes bénéfices, bien qu'elles aient été priées par le Président Bush de ne pas augmenter indûment le prix du pétrole. Il en résulte des problèmes aigus pour les pays en développement importateurs de pétrole et fortement endettés.

20. L'Iraq, même s'il produit du pétrole, n'en est pas moins un pays du tiers monde qui partage les sentiments des pays en développement et a toujours voulu les aider à résoudre leurs problèmes. Pendant les années 70, il a fourni son assistance à de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Le 10 septembre 1990, son gouvernement a annoncé qu'il était prêt à consentir des livraisons gratuites de brut aux pays en développement les plus démunis, mais les pays capitalistes ont utilisé tous les moyens dont ils diposaient pour terroriser les pays qui avaient besoin de pétrole en empêchant le transport de ce produit. Le résultat en est que le prix du pétrole a doublé pour ces pays.

21. D'autre part, les pays occidentaux qui luttaient contre la hausse des prix du pétrole avant la crise s'efforcent désormais de les maintenir à un niveau élevé pour que leurs alliés puissent faire face aux dépenses militaires occasionnées par la présence de leurs forces armées dans la zone du Golfe. Le coût de cette opération s'élève déjà, au bout de quelques semaines, à 20 milliards de dollars qu'il aurait mieux valu consacrer à d'autres fins, notamment pour améliorer la situation des Palestiniens, lutter contre la famine en Afrique, résoudre les problèmes des réfugiés ou remédier à l'endettement des pays du tiers monde.

22. La délégation iraquienne espère que les travaux de la deuxième Commission seront des plus fructueux.

23. M. EL NOUR (Soudan) exprime l'espoir que les progrès réalisés dans le domaine politique se répercuteront dans le domaine économique. La situation économique internationale est en effet fort peu brillante, et le ralentissement de la croissance économique mondiale au cours des années 80 a eu des répercussions négatives, dont ont surtout souffert les pays en développement. Ceux-ci ont connu un marasme économique prolongé et pour certains la situation a été aggravée par des catastrophes naturelles. De surcroît, la crise du Golfe a des répercussions sur l'économie des pays importateurs de pétrole, notamment les pays les moins avancés.

(M. El Nour, Soudan)

24. Le Soudan a souligné à plusieurs reprises que les pays en développement sont responsables au premier chef de leur croissance économique. Aussi a-t-il mis en place un programme triennal de redressement de son économie prévoyant d'une part la réactivation de tous les secteurs économiques et l'utilisation de toutes les ressources disponibles, et d'autre part la réalisation d'un équilibre social et l'allégement des souffrances des couches les plus pauvres. Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement soudanais entend développer le secteur agricole, afin d'arriver à l'autonomie alimentaire, et à encourager les exportations. Toutefois, ces efforts ne pourront pas être couronnés de succès s'il n'existe pas un environnement économique international propice.

25. S'agissant du problème de la dette, il faut bien voir que c'est un problème qui touche aussi bien les créanciers que les créditeurs. Il est indispensable d'accroître l'aide publique octroyée aux pays les moins avancés et à d'autres pays à faible revenu. La délégation du Soudan se joint à M. Ahmed, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales internationales, pour demander que soient tenus sans tarder les engagements pris lors de la Conférence de Paris sur les pays les moins avancés concernant l'augmentation de l'APD. Elle se félicite d'autre part des initiatives prises par certains pays créanciers pour réduire la charge de la dette.

26. Il faut espérer que la Conférence sur l'environnement et le développement, prévue pour 1992, permettra d'obtenir des résultats concrets en ce qui concerne les liens entre environnement et développement. Les problèmes d'environnement touchent particulièrement le Soudan, pays qui a subi plusieurs fois des catastrophes naturelles. Le Soudan se félicite de l'aide que lui ont apportée le système des Nations Unies et les pays donateurs dans ses efforts de relèvement des zones sinistrées. Le Soudan coopère en outre avec certains pays voisins dans la lutte contre la sécheresse et la désertification aux fins de développement de la région. L'aide internationale est des plus nécessaire en la matière et le Soudan espère que l'on augmentera les ressources des institutions de l'ONU pour que celles-ci puissent venir en aide aux pays nécessiteux.

27. Malgré la multitude des problèmes à résoudre, le Soudan a confiance dans la solidarité de tous ses partenaires et est convaincu qu'il sera possible de relever tous les défis des années 90.

28. M. MOTA SARDENBERG (Brésil) espère que la détente intervenue entre l'Ouest et l'Est incitera la communauté internationale à conjuguer ses efforts pour améliorer la situation économique et sociale du monde. L'économie mondiale a connu au cours des décennies précédentes des changements importants : croissance en volume et en valeur du commerce international, augmentation des courants financiers, progrès extraordinaires des techniques de télécommunication... Cette évolution place l'économie mondiale sous le signe de l'interdépendance; il n'est plus possible d'envisager un monde séparé en pays ou en groupes de pays qui pourraient rester indifférents au sort des autres. Le processus d'intégration des pays de l'Europe occidentale répond à un principe d'universalité qui vaut aussi pour les pays en développement. Il ne faut pas que l'intégration des uns aboutisse à la marginalisation des autres.

(M. Mota Sardenberg, Brésil)

29. Le Gouvernement brésilien, soucieux d'intégrer davantage son économie à celle du monde, a procédé à une réforme comprenant un programme de stabilisation à long terme, une réduction brutale et durable de l'inflation et une série de transformations structurelles visant à accroître la productivité (déréglementation des marchés intérieurs et ouvertures aux échanges et aux investissements étrangers, par exemple). Dans le domaine du commerce international, il semble que l'on assiste à l'érosion du système d'échanges multilatéraux mis en place au cours des dernières décennies. Il est indispensable que les négociations d'Uruguay soient couronnées de succès si l'on veut que soit respecté le principe de la nation la plus favorisée. Il faudrait par ailleurs que les efforts des pays en développement sur le plan de l'efficacité et de la compétitivité ne soient pas frustrés par l'existence de barrières protectionnistes. Il y a lieu de rappeler en outre que la détérioration constante des termes de l'échange pour les pays exportateurs de produits de base est extrêmement préoccupante.

30. Dans le domaine monétaire et financier, la charge de la dette extérieure entrave les efforts faits par les pays en développement pour relancer leur économie. Tout le monde s'accorde à penser que les transferts financiers des pays en développement aux pays développés atteignent aujourd'hui des montants absurdes et qu'il importe de renverser cette tendance au plus tôt : en témoignent le Programme d'action adopté lors du Sommet mondial pour les enfants et la Stratégie internationale du développement.

31. Le consensus s'est fait, et il importe de trouver sans tarder une solution. Il faut réduire considérablement l'encours et le service de la dette pour que les pays débiteurs soient en mesure de relancer leur économie. Ici encore, les efforts d'ajustement, coûteux et douloureux, des pays en développement doivent trouver un écho positif dans le contexte international.

32. Une autre distorsion grave du monde moderne a pour cause les restrictions imposées au libre échange des connaissances scientifiques et technologiques. L'innovation technique est la base du développement et il faut éviter que certaines régions du monde en soient les seules à en bénéficier.

33. La question de la suppression du paupérisme mérite une attention particulière. Il ne saurait en effet, y avoir de croissance économique sans suppression de la pauvreté. Toute politique de développement doit viser en priorité à relever le niveau de vie de l'ensemble de la population et notamment des couches les plus pauvres, et à assurer la meilleure distribution possible des revenus. Il faudra désormais définir un modèle de croissance qui offre aux plus pauvres la possibilité de participer de plus en plus à l'activité économique.

34. L'aggravation de la pauvreté en Amérique latine a évidemment pour cause la stagnation économique. Devant ce problème, les Gouvernements du Brésil et de l'Argentine ont décidé de créer un marché commun avant décembre 1994, auquel seront ultérieurement intégrés l'Uruguay, le Paraguay et le Chili.

(M. Mota Sardenberg, Brésil)

35. Protéger l'environnement tout en assurant le développement économique est l'un des grands défis que doit désormais relever la communauté internationale. Il faut partir du principe de la répartition des responsabilités, en fonction des capacités respectives des pays. La protection de l'environnement étant un problème mondial, il importe que les stratégies envisagées ne traitent pas sélectivement de certains aspects du problème. Le Brésil se félicite d'accueillir à Rio, en 1992, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

36. L'ensemble de ces problèmes exige de la communauté internationale une action conjointe et résolue. La coopération internationale est indispensable si l'on veut intégrer de plus en plus l'économie mondiale. Il faudra à cet effet renforcer le multilatéralisme dans les relations économiques internationales et les négociations d'Uruguay devraient permettre de préserver le système commercial multilatéral.

37. L'Assemblée générale et le Conseil économique et social ont un rôle majeur à jouer. L'efficacité à laquelle est parvenue l'Organisation dans le domaine politique doit se retrouver dans son action économique et sociale. La Déclaration adoptée lors de la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale et la Stratégie internationale du développement concrétisent un consensus mondial dont il y a lieu d'attendre une coopération accrue, une compréhension commune et un sens des responsabilités qui seront indispensables face aux graves problèmes du moment. Il est de plus en plus évident que les pays du Nord et les pays du Sud ne pensent plus être considérés séparément et l'interdépendance du monde moderne exige que l'on prévoie des objectifs communs pour les deux catégories de pays. Il faut espérer que les travaux de la seconde Commission iront dans ce sens.

38. M. ALTAMIMI (Bahreïn) regrette que la transformation radicale de la scène politique ne se soit pas accompagnée de transformations économiques qui permettraient de faire face aux graves problèmes du monde, surtout des pays en développement.

39. Les années 80 représentent une décennie perdue. Pour les pays en développement, la dégradation de la situation économique internationale a eu des conséquences catastrophiques : ils n'ont pas pu assurer une croissance stable, leur part dans les échanges internationaux a diminué, le niveau de vie de leur population a continué de baisser, ils ont dû réduire considérablement les dépenses consacrées à l'éducation, à la santé et aux services sociaux au grand dam de leurs populations, surtout des couches les plus pauvres.

40. Le problème le plus grave des pays en développement est actuellement celui de la dette. Comme ils sont en pleine stagnation économique, ils ont des difficultés insurmontables à en assurer le service, d'autant que d'autres facteurs extérieurs (variation des taux de change, hausse des taux d'intérêt et diminution de l'APD) aggravent encore la situation. Il est impératif de mettre en place une stratégie commune, destinée à alléger le fardeau de la dette et, en outre, à accroître les transferts de ressources des pays en développement vers les pays développés.

(M. Altamimi, Bahreïn)

41. En effet, les pays en développement sont de plus en plus tributaires de l'aide extérieure. A ce propos, le représentant du Bahreïn tient à féliciter le Koweït qui vient de décider d'annuler la dette de certains pays créditeurs et qui étudie l'octroi de nouveaux prêts à des conditions préférentielles. Le Koweït a contribué ainsi à alléger la dette de plusieurs pays, bien qu'il se trouve actuellement sous le joug de l'occupant.

42. En ce qui concerne le commerce international, les pays en développement continuent de souffrir du protectionnisme et de la non-application des principes fondamentaux concernant le traitement de la nation la plus favorisée. Sur un plan plus général, les déséquilibres économiques internationaux qui se sont creusés ces dernières années ont des répercussions catastrophiques sur les pays en développement. La communauté internationale ne doit ménager aucun effort pour les aider.

43. Le représentant du Bahreïn souligne ensuite les problèmes et les besoins particuliers des pays insulaires ou sans littoral. Il faut prêter une attention spéciale à ces pays, éloignés des marchés internationaux et souvent tributaires d'un seul produit d'exportation.

44. Cela ne veut pas dire pour autant que le Bahreïn souhaite le développement d'une région aux dépens des autres. Dans un monde de plus en plus interdépendant, il faut veiller au développement de toutes les régions du monde. La communauté internationale doit établir des politiques économiques réalistes susceptibles de créer un environnement propice à la croissance globale et les pays en développement devraient pouvoir participer à l'instauration du nouvel ordre économique international.

45. Le représentant du Bahreïn se félicite de la Déclaration sur la coopération économique internationale, adoptée à l'occasion de la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale et de l'accord qui s'est fait sur la Stratégie internationale du développement. L'adoption de ces deux textes est de bon augure pour l'avenir des travaux de l'ONU et de la Deuxième Commission en particulier.

46. M. KULKARNI (Inde) déclare que deux événements historiques, la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale et la mise au point de la Stratégie internationale du développement, sont venus renouveler le dialogue sur des points décisifs de la coopération internationale au service du développement. Les récents événements de politique internationale ont suscité des réactions enthousiastes, qui, il faut l'espérer, trouveront un écho en faveur des pays en développement. L'impression générale est que l'intégration de l'Europe aura un effet bénéfique pour les autres pays. En revanche, la crise du golfe Persique a alourdi le fardeau des pays en développement comme l'Inde : enchérissement du pétrole, réduction des revenus tirés d'une région rendue instable par la crise ... telles sont les traverses qu'il faudra éliminer.

(M. Kulkarni, Inde)

47. D'une manière plus générale, le bilan économique de l'année écoulée est ambigu : les taux d'expansion du commerce mondial et de la production ont ralenti, les déséquilibres entre les grandes économies se sont maintenus et, ce qui intéresse davantage les pays en développement, la situation monétaire est restée instable et les taux d'intérêt ont encore augmenté. Tous ces problèmes, ajoutés à un climat général peu propice, ont repoussé les pays en développement plus loin encore dans les marges des affaires économiques internationales. On contate que la croissance des économies de marché des pays développés au cours des dix années écoulées ne s'est pas répercutée dans le sud : le ralentissement de la croissance de celui-ci a été l'un des plus marqué de l'histoire récente : il est passé de 4,5 % à 3,4 % environ.

48. Mais les pays en développement n'échappent pas pour autant à des problèmes plus anciens. Dans le cas de l'endettement, seule une solution générale pourra être durable. Il y a aussi le problème de la stagnation de l'APD en termes réels, qui reste très inférieure à l'objectif convenu de 0,7 % du PNB. Les courants commerciaux des pays en développement s'affaiblissent, le transfert de ressources se fait dans le mauvais sens, les prix des produits de base se maintiennent aux alentours de leurs niveaux les plus bas, le protectionnisme se maintient et dans certains domaines du développement (paupérisme, ressources humaines, ...) on manque de ressources pour avancer vraiment.

49. A deux mois de la conclusion des Négociations d'Uruguay, les pays en développement y voient encore l'occasion de préserver et de renforcer les systèmes d'échanges internationaux et de réaliser des progrès dans les domaines qui les intéressent directement.

50. La technologie est devenue un élément décisif du développement. Il faut regretter que soient érigées au nom de la propriété intellectuelle ou du secret de nouvelles barrières dans le transfert des techniques. Il faut corriger l'asymétrie qui marque ce domaine en offrant aux pays en développement des conditions équitables, et mettant à leur portée les techniques qui ont pour leurs économies une importance déterminante.

51. Les questions d'environnement sont de plus en plus importantes et la conférence que les Nations Unies tiendront en 1992 revêtira une grande importance. Mais on ne saurait dissocier les questions de développement de celles d'environnement. C'est donc dans le cadre des Nations Unies qu'il faut en débattre, et non au sein d'un certain groupe qui ne représente pas suffisamment les besoins et les inquiétudes des pays en développement. Il est maintenant admis que la protection de l'environnement exige que l'on fournisse aux pays en développement un financement supplémentaire, mais aussi des technologies écologiquement rationnelles. Tout encadrement réglementaire devra s'accompagner du financement voulu des transferts de technologies.

52. Les activités opérationnelles du système des Nations Unies ne sont pas moins importantes et l'Inde souhaiterait voir s'accroître significativement les ressources qu'on leur consacre. Si une plus grande part de ces activités était

(M. Kulkarni, Inde)

confiée aux personnels nationaux, leur exécution n'en serait que moins onéreuse et meilleure utilisatrice des compétences locales. Le grand axe des activités opérationnelles doit être la capacité locale et l'autosuffisance.

53. Enfin, de nombreux pays importateurs d'énergie ont été ramenés sans ménagement à la dure réalité de l'importance des sources d'énergie pour la croissance économique. Pour les pays en développement qui ont à acquitter des factures énergétiques aux montants capricieux, il est plus que jamais nécessaire de mettre au point ou d'exploiter des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

54. Mme DUEÑAS DE WHIST (Equateur) déclare que beaucoup d'événements dominants des années 80 ont sensiblement changé et que l'humanité entre dans une phase pour ainsi dire embryonnaire, mais prometteuse. Les conditions d'instabilité, maintenant bien connues, ne se sont pas dissipées pour autant. A en croire les interventions faites devant l'Assemblée générale, la coopération et l'entente internationales permettent une véritable application des termes de la Charte dans le domaine de la paix et de la sécurité. Restent à résoudre les graves problèmes économiques et sociaux des pays en développement. Il faut pour cela redéfinir la portée des notions de coopération et de solidarité en temps de crise. Il faut observer pour commencer que la paix n'est pas l'absence de guerre. Elle est avant tout une décision individuelle et collective de vivre dans l'harmonie. Les problèmes du développement doivent aussi être redéfinis dans le monde contemporain. Leurs véritables causes, tant historiques qu'économiques, sociales et culturelles, ne sont pas bien comprises. Les notions de pauvreté et de développement sont noyées dans un système de perception tel que c'est le faible qui se soumet à l'image dans laquelle l'enferme le fort.

55. Au cours d'une séance précédente, on a proposé un nouvel ordre du jour pour la Deuxième Commission et, plus généralement, pour les Nations Unies. Pour l'Equateur, cette proposition correspond à l'évolution historico-politique des pays membres de la Communauté économique européenne. Elle exige avant toute chose une grande homogénéité politique, économique et sociale et même culturelle, et on pourrait l'envisager au plan universel dans un demi-siècle ou davantage. En revanche, la Charte des Nations Unies est issue des leçons d'un passé très récent et a favorisé la participation universelle et l'égalité des nations. C'est pourquoi la délégation équatorienne est très inquiète de la tendance qui se fait jour de détourner les termes de la Charte et d'en modifier la portée universelle pour, par une réforme du Conseil économique et social, faire des Nations Unies un club de riches administrateurs. Mais on ne connaît que trop cette sorte de clubs, qui font tant de mal aux populations qu'ils administrent.

56. La solution du problème du développement est très complexe. L'un des tout premiers obstacles est l'absence de volonté politique de toutes les parties touchées par le grand défi que lance l'histoire à la paix et à la sécurité. Un deuxième obstacle est l'absence de volonté de résoudre peu à peu mais délibérément les véritables causes de l'instabilité et de la crise. Faute de quoi, la paix restera une utopie et la sécurité naîtra de la crainte. Il faut percevoir de façon fondamentalement différente les relations qui unissent la paix, la sécurité et le développement économique et social.

57. Mme THORPE (Trinité-et-Tobago) rappelle que les nombreuses causes de la crise du développement du Sud sont connues depuis longtemps et que beaucoup sont héritées de la décennie antérieure. C'est le cas par exemple du problème de l'endettement, ou encore de celui de la détérioration de l'environnement. C'est donc sur un nouveau plan qu'il faut situer le débat si l'on veut faire droit aux inquiétudes des pays en développement. Le développement authentique est un processus d'ensemble, multidimensionnel, dont l'être humain est le centre.

58. Pour les pays insulaires, les progrès sont d'autant plus difficiles que l'entretien des infrastructures indispensables est onéreux et que le coût du développement par habitant est pour eux élevé. Pour les archipels, les choses se compliquent encore. Ces contraintes ne sont pas toujours évidentes car on continue de se fier au PNB pour évaluer la croissance économique, sans prêter attention aux incidences de l'activité économique sur l'environnement ni aux dépenses inévitables dans des domaines comme la santé, l'enseignement et le bien-être social.

59. La taille de leur marché intérieur ne permet pas aux petits pays de faire des économies d'échelle. Ils doivent se tourner vers l'extérieur pour vendre leurs produits, ce qui n'est pas facile si l'on considère que, par protectionnisme, les pays du Nord érigent des barrières commerciales qui étranglent littéralement les petites économies. La réduction des recettes des exportations due à la dégradation des termes de l'échange et à l'inaccessibilité des marchés, et le transfert négatif de ressources directement lié à l'endettement, ont entraîné une régression du niveau de vie et une extension du paupérisme. Alors que les économies du Nord profitaient de la plus longue période de croissance de l'après-guerre, les économies du Sud se sont détériorées. Les troubles sociaux n'y sont pas rares et les éléments militants de la population peuvent recourir à la subversion. Il faut éviter que des menaces aussi graves ne pèsent sur la paix et la sécurité des petits Etats. Et pour cela, il faut prévoir un soutien suffisant pour compléter les mesures prises sur le plan intérieur, moyennant de grands sacrifices.

60. La Déclaration adoptée à l'issue de la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale est une manifestation de la volonté politique collective de régler les problèmes des pays en développement. Il faudra contrôler la réalisation des engagements pris, et maintenir l'élan politique mondial acquis au cours de la session.

61. Les Négociations d'Uruguay doivent trouver une issue heureuse si l'on veut renforcer le système international et ouvrir une nouvelle ère d'échanges sans entraves. Cela ne pourra se réaliser que si l'on tient compte des problèmes des pays en développement, notamment des plus petits d'entre eux, et que si l'on respecte les engagements pris au cours des Négociations (en ce qui concerne notamment le démantèlement des barrières commerciales non tarifaires). L'Accord de libre-échange d'Amérique du Nord et la nouvelle organisation que se donne l'Europe à partir de la fin de 1992 marquent des évolutions très importantes pour les échanges mondiaux dans la mesure où ils favorisent l'intégration économique des deux plus grands marchés du Nord. Il faut en faire ressortir les aspects positifs de manière qu'ils n'aient pas d'incidence néfaste sur les Négociations d'Uruguay, que l'on peut considérer comme un effort entrepris parmi d'autres pour régénérer le multilatéralisme.

(Mme Thorpe, Trinité-et-Tobago)

62. Mais le problème le plus pressant reste d'ordre financier, puisque le transfert net de ressources se fait du Sud vers le Nord et que rien n'indique que la tendance s'interrompra bientôt. Il faut agir à trois niveaux. Le premier est celui de la réduction de la dette. L'endettement des petits pays à revenu moyen doit être prévu dans une stratégie mieux adaptée à la situation. Le deuxième est celui de l'accroissement des investissements étrangers directs dans les pays en développement. Trinité-et-Tobago a déjà pris des mesures qui devraient favoriser le mouvement. Mais les pays développés doivent intervenir aussi, par exemple par des mesures incitatives. Enfin, il y a le plan des institutions issues des accords de Bretton Woods. Elles devraient en effet jouer un rôle plus affirmé, dans la mesure où les banques commerciales n'occupent plus le devant de la scène.

63. La révolution dont le Nord a été témoin au cours des 10 années passées dans plusieurs domaines de la science et de la technique, ouvre de nouvelles perspectives à l'agriculture, à la médecine, à l'industrie, aux communications... Malheureusement, l'écart technologique entre le Nord et le Sud n'a cessé de s'élargir sans compter le vieillissement technologique du Sud. Il faut donc prendre des mesures pour que reprenne le flux Nord/Sud et renforcer les compétences des pays en développement et faciliter leur accès aux innovations.

64. Tout ce qui menace l'environnement menace l'humanité. La première préoccupation doit être d'exploiter la science moderne dans le sens de la croissance économique et du développement, mais dans un cadre écologiquement viable. Il faut donc prendre des mesures pour élaborer et mettre en oeuvre des techniques écologiquement rationnelles et intensifier les efforts de R.-D. sur le plan du développement durable. Pour sa part, la Trinité-et-Tobago montre l'attachement qu'elle porte à la protection et à l'amélioration de l'environnement en accueillant en octobre 1990 la septième Conférence des ministres d'Amérique latine et des Caraïbes responsables de l'environnement. Elle s'inquiète aussi de la préservation et de la gestion des ressources marines et a instamment interdit la pêche aux grands filets dérivants dans ses eaux territoriales. Une équipe tripartite formée d'écologistes, de pêcheurs et d'organismes d'Etat, surveille l'application de cette interdiction.

65. M. GHEZAL (Tunisie) dit s'inquiéter de la marginalisation des pays en développement en général et du continent africain en particulier. La crise de la dette, le flux négatif de ressources financières, la baisse des cours des produits de base, l'aggravation de la pauvreté, la dégradation de l'environnement ont contribué dangereusement à l'érosion des structures sociales dans un grand nombre de pays et compromettent la stabilité du nouvel ordre mondial par ailleurs porteur de grands espoirs de paix et de prospérité.

66. L'endettement extérieur compromet les efforts que font les pays en développement pour relancer leur croissance économique, au moment où l'on continue à observer une grave hémorragie de ressources financières alors que les pays en développement devraient au contraire bénéficier d'un apport net de ressources. Ce problème appelle une action globale, urgente, profonde et efficace de la communauté internationale, et en particulier des gouvernements des pays créanciers et des institutions financières multilatérales, car les pays à revenu intermédiaire comme la Tunisie, connaissent aussi une situation précaire. Le rapport de

(M. Ghezal, Tunisie)

M. Bettino Craxi apporte de nouvelles idées prometteuses - auxquelles la Tunisie souscrit - sur la conversion de la dette bilatérale en prises de participation, la création d'une banque de développement en Méditerranée, l'annulation du service de la dette des pays les moins avancés et l'institution d'un nouvel échéancier s'étendant sur 30 ou 40 ans.

67. Les problèmes écologiques préoccupent à bon droit la communauté internationale, mais il faut faire observer que la contribution des pays en développement à ces problèmes est négligeable par rapport à celle des pays industrialisés, qui disposent pourtant des moyens techniques et financiers qui leur permettraient de les résoudre. C'est ce qui fonde les pays en développement à espérer des ressources financières de la part des pays développés et le libre accès aux technologies appropriées, pour un développement durable et écologiquement rationnel. La Tunisie attache beaucoup de prix à la Conférence sur l'environnement et le développement, qui, en 1992 devrait voir la mise en oeuvre d'une action globale, collective et concertée contre les menaces qui pèsent sur l'environnement.

68. L'érosion qu'a subie le système commercial multilatéral au cours des années 80 du fait des tendances à l'unilatéralisme et au protectionnisme ont mis à rude épreuve les frêles balances des paiements de la plupart des pays en développement. Les négociations d'Uruguay sont les plus ambitieuses et les plus complexes jamais organisées dans le cadre du GATT et traduisent l'attachement de la communauté internationale à un système commercial ouvert et stable. Le rétablissement de la confiance de toutes les parties contractantes dans ce système est d'autant plus nécessaire que beaucoup de pays sont engagés dans un processus d'ajustement structurel, moyennant de lourds sacrifices sur le plan social. La Tunisie souhaite que ces négociations aboutissent. Elle craint cependant que le manque de transparence ne compromette les efforts entrepris depuis bientôt une décennie. La création d'une organisation internationale du commerce est certes une idée séduisante, mais il faut l'examiner avec sagesse et sans précipitation.

69. L'Organisation des Nations Unies doit conserver son rôle d'instance universelle d'examen des questions de développement, le regain du multilatéralisme étant le meilleur garant de sa faculté de s'adapter au nouvel ordre international auquel la fin de la guerre froide donne naissance. La Déclaration de la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale réaffirme son rôle dans le secteur économique. Elle établit que la coopération économique doit se fonder sur une interdépendance mutuellement bénéfique, dans un climat économique mondial plus propice au développement, c'est-à-dire plus stable et plus prévisible. D'autre part, la Stratégie internationale du développement récemment adoptée définit les champs d'activités prioritaires et met en place les méthodes et les instruments de la coopération internationale. L'intégration économique régionale, qui est l'une des données fondamentales de la réalité économique internationale, continue de susciter à la fois des espoirs et des inquiétudes. Il importe en effet d'éviter que les groupements ne se créent par l'exclusion de partenaires commerciaux. Ils doivent concrétiser au contraire des démarches de nature à faciliter les mutations économiques parfois difficilement réalisables au niveau d'un seul pays. Les efforts entrepris par les cinq pays du Maghreb pour

(M. Ghezal, Tunisie)

l'édification sur des bases solides et saines de l'Union du Maghreb arabe s'inscrivent dans cet esprit. L'UMA fait ses premiers pas parmi les grands ensembles régionaux et aspire à promouvoir une coopération franche et fructueuse avec toutes les nations et tous les groupements régionaux, en particulier ceux de la région méditerranéenne.

70. Mme BERNARDIN (Haïti) constate que le débat idéologique et la tendance à la polarisation des conflits régionaux perdent de leur acuité, qu'un climat politique meilleur s'instaure dans les relations internationales, et que pourtant les foyers de tension restent nombreux. La liberté et la démocratie progressent dans le monde entier, mais les conditions de vie de la majeure partie de l'humanité ont régressé de façon dramatique. Pour un grand nombre de pays en développement, et spécialement les pays dits les moins avancés, les années 80 ont été marquées par une dégradation de l'économie, par des tensions sociales et la détérioration de l'environnement.

71. Devant la complexité grandissante des problèmes auxquels le tiers monde se trouve exposé - et qui ne sont pas sans affecter les chances d'une paix durable - il est urgent d'examiner les mécanismes politiques qui ont provoqué l'énorme gâchis des années 80. Le volume de l'aide publique a été inférieur à l'objectif fixé, la part des apports extérieurs dans le PIB global des PMA a diminué. La contraction des apports de ressources et le gel de programmes essentiels de coopération (pour des raisons fort discutables, invoquées unilatéralement et de manière sélective par les bailleurs de fonds) ont lieu alors que les économies très vulnérables des PMA requièrent une APD stable et prévisible. Les programmes d'ajustement structurel ont été rigoureusement appliqués au prix de l'abandon de services sociaux essentiels et d'investissements productifs. Les prix des produits de base ont subi un avilissement sur les marchés extérieurs, dont l'accès est toujours plus difficile. Le service de la dette absorbe une part importante des recettes d'exportation. L'accroissement démographique reste une difficulté majeure.

72. En Haïti, les mauvais résultats de l'économie des années 80 constituent une cruelle illustration de ces problèmes. Le revenu réel par habitant a diminué, le chômage a augmenté dans le secteur industriel, comme le sous-emploi dans l'agriculture. Les investissements privés ont régressé en raison du climat d'instabilité politique, tandis que les investissements publics subissaient les effets de la diminution, voire de la disparition de l'aide extérieure. La contraction des exportations a provoqué de sérieuses difficultés de balance des paiements et des pénuries de devises. Dans ce contexte, les mesures de redressement ont donné des résultats faibles et le programme d'ajustement structurel conçu en 1986 a été contrarié et même suspendu à la fin de 1987 à cause de l'abstention des institutions d'aide multilatérale et bilatérale. La dégradation de l'économie s'explique aussi par l'incapacité de faire face convenablement aux chocs externes, le taux de croissance du PIB est resté inférieur à celui de l'accroissement démographique (1,5 %) et les niveaux de consommation de 1987 étaient nettement inférieurs à ceux de 1980.

(Mme Bernardin, Haïti)

73. Pour la décennie, le gouvernement vise deux objectifs généraux : le recul du paupérisme et de l'injustice sociale; la promotion et la valorisation des ressources humaines et naturelles et la préservation de l'identité culturelle du pays. L'option économique reste une option libérale compatible avec l'intérêt national, la priorité étant donnée au secteur agricole, avec des mesures spécifiques complémentaires pour les autres secteurs. Sur le plan social le gouvernement cherche à faire des hommes et des femmes d'Haïti de véritables agents économiques, sociaux et politiques. Sur le plan institutionnel il recherche une déconcentration territoriale visant à stimuler la participation populaire aux décisions.

74. La délégation haïtienne partage la profonde préoccupation des instances de l'ONU ainsi que des Etats Membres face aux grands problèmes économiques et sociaux de la décennie. La pauvreté mondiale reste très grave et le développement a reculé dans de vastes régions. Il semble à la délégation haïtienne qu'il ne peut y avoir de tâches plus urgentes que l'instauration d'un nouvel ordre économique international garantissant le droit fondamental qu'ont tous les êtres humains de vivre à l'abri de la faim, de la pauvreté, de l'ignorance, de la maladie et de la peur. Il faut pour cela un accroissement important de l'APD, l'instauration d'un sytème de coopération internationale qui tienne compte des problèmes spécifiques des pays les plus vulnérables et les plus gravement touchés par la crise, notamment les PMA, un soutien particulier pour faire face à l'alourdissement substantiel de la facture énergétique, un règlement équitable de la question de la dette extérieure, la restructuration des institutions multilatérales dont le rôle dans le financement du développement doit être totalement en accord avec les objectifs de l'ONU, une relance de la coopération Sud-Sud et de l'intégration régionale et enfin l'entrée en vigueur du Fonds commun pour les produits de base.

75. Cela dit, la délégation haïtienne rend hommage aux nombreux efforts déployés ici et là, qui attestent une solidarité internationale bien comprise. Ainsi le nouveau programme d'action adopté à la Conférence de Paris sur les PMA, les mesures d'annulation de la dette annoncées, notamment par la France, sont de ce point de vue des exemples positifs. Enfin, elle souhaite vivement le succès des Négociations d'Uruguay, qui devraient avoir pour effet de stimuler la libéralisation du commerce et de renforcer le multilatéralisme.

76. M. ALAMRI (Emirats arabes unis) dit que les relations internationales évoluent depuis quelques mois dans le sens d'une dépolarisation qui incite à l'optimisme quant aux répercussions positives que pourrait avoir cette évolution sur l'économie mondiale. L'invasion du Koweït par l'Iraq constitue toutefois un revers d'autant plus sérieux que le Koweït accordait une aide considérable à de nombreux pays en développement, assistance qu'il n'est plus en mesure de fournir. Qui pis est, l'invasion a donné un coup d'arrêt au développement du Koweït, dont les autorités d'occupation iraquiennes continuent de démanteler l'infrastructure économique.

77. Les Emirats souscrivent à la déclaration faite par le représentant de la Bolivie au nom du Groupe des 77, mais s'il revient au premier chef aux pays en développement eux-mêmes de s'attaquer aux problèmes de développement, les pays industrialisés n'en sont pas moins tenus d'accroître leur aide au tiers monde,

(M. Alamri, Emirats arabes unis)

d'autant qu'ils disposent des moyens scientifiques et techniques nécessaires et qu'ils déterminent l'évolution de l'économie mondiale. Aussi ces pays sont-ils appelés à tenir compte des répercussions que pourraient avoir leurs politiques sur celles des autres pays. De même, il convient d'associer les pays en développement au processus de prise de décisions dans les organismes internationaux.

78. Face au problème de la faim et de la malnutrition, il faut fournir une aide directe en nature aux personnes affectées et aider les gouvernements des pays concernés à mener à bien leurs programmes de développement et, partant, à assurer à ces personnes les moyens de subvenir à leurs besoins.

79. Le protectionnisme et les pratiques commerciales restrictives entravent les échanges internationaux et paralysent le développement économique, notamment des pays en développement lourdement tributaires des recettes d'exportation. A cet égard, il est à espérer que la création du marché unique européen ne se traduira pas par de nouvelles restrictions à l'entrée des produits des pays non membres.

80. L'endettement constitue l'un des problèmes les plus graves qui se posent aux pays en développement, dans la mesure où le service de la dette grève lourdement leurs recettes et réduit d'autant les ressources consacrées au développement. Il faut à cet égard souscrire aux propositions contenues dans la Déclaration de la dix-huitième réunion annuelle des ministres des affaires étrangères du Groupe des 77, et se féliciter que les pays membres de la CEE se soient déclarés disposés à examiner la question de la dette lors de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale. On envisagera certainement à cette occasion les mesures qui permettront aux pays débiteurs de mener à bien leurs programmes de développement de façon à pouvoir assurer le service de leur dette, ainsi qu'un système d'emprunt inspiré du principe du partage des bénéfices et des risques.

81. La science et la technologie sont d'une importance vitale pour le développement industriel et agricole des pays en développement. Aussi faut-il faciliter le transfert de technologie en faveur de ces pays. Dans leur déclaration, les ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 se sont déclarés disposés à mener de nouvelles négociations sur le Code international de conduite pour le transfert de technologie. Cette proposition devrait rencontrer un écho favorable et les Emirats appuient le projet d'une conférence internationale en vue de l'adoption du Code.

82. L'évolution de la situation en Europe orientale offre de nouvelles possibilités d'investissement et doit se traduire par une intensification des échanges internationaux, ce qu'il convient d'encourager sans pour autant porter tort à d'autres pays. La déclaration du représentant de la CEE a dissipé les craintes des Emirats sur ce point.

83. Depuis l'indépendance, les Emirats arabes unis tiennent à jouer un rôle positif sur la scène économique mondiale. Outre l'aide publique au développement, ils ont créé le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement économique qui accorde des prêts à des conditions de faveur. D'autre part, ils tiennent toujours compte dans leur politique pétrolière des intérêts de l'économie mondiale, comme en témoigne leur attitude pendant la crise qui secoue leur région.

84. M. AWOONOR (Ghana) souscrit à la déclaration du Président du Groupe des 77 et souhaite replacer les problèmes de développement dans une perspective africaine. Les sujets de préoccupation, en Afrique, ne manquent pas. Dans la plupart des pays africains, les revenus ont baissé en termes réels; le nombre d'hommes vivant dans la misère augmente sans cesse, plus vite en Afrique que dans les autres continents. Et pourtant plusieurs pays africains, à l'instigation des pays industrialisés et des institutions financières internationales ou de leur propre mouvement, ont introduit des réformes profondes et procédé à de vastes aménagements de structures qui ont imposé à leur société de lourds sacrifices, dans l'espoir d un avenir meilleur. Le Ghana est l'un des pays africains qui, dans l'ajustement structurel, a montré le plus de détermination et de persévérance. Et l'économie a, de fait, montré des signes de relance. Dans l'ensemble, pourtant, les économies africaines se sont encore dégradées, alors même que les pays industrialisés connaissaient sept années d'une croissance et d'une prospérité soutenues.

85. La dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale, la Conférence de Paris sur les PMA, et les travaux du Comité spécial plénier chargé d'élaborer la Stratégie internationale du développement marquent bien des tentatives d'aborder les problèmes des pays en développement mais la délégation ghanéenne trouve que la nature des redoutables difficultés du développement n'a pas été pleinement comprise, comme en témoigne l'insistance excessive des pays industrialisés sur la responsabilité des pays en développement dans leur propre développement. Ceux-ci ne l'ont jamais niée mais ils ont fait valoir que les pays industrialisés ont laissé s'instaurer un climat économique international défavorable au développement, et que les politiques intérieures ne pourront porter fruits que si le climat économique international y est propice.

86. En dépit des initiatives du Sommet de Toronto et du Club de Paris, le continent africain reste ployé sous le fardeau de la dette, dont l'encours est passé pour l'Afrique de quelques milliards de dollars en 1982 à plus de 250 milliards en 1990. Les créanciers sont souvent des institutions financières multilatérales, qui généralement ne consentent pas à un rééchelonnement. Plusieurs pays africains n'ont plus accès aux ressources du FMI, et donc aux autres crédits extérieurs, notamment commerciaux. Les institutions financières multilatérales ont bien établi diverses "facilités" mais celles-ci sont restées insuffisantes au regard des besoins grandissants des pays pauvres, les "conditionnalités" rendant d'ailleur leur accès difficile. Au fil des ans, l'apport d'APD a stagné. Les grands pays n'ont pas atteint la moitié de l'objectif fixé (0,7 % du PNB), exception faite des pays nordiques. Et pourtant les programmes d'ajustement structurel auraient besoin d'un apport adéquat de ressources permettant la croissance. Beaucoup de pays africains ont adopté des codes d'investissement offrant des incitations généreuses aux investisseurs, mais sans résultats convaincants. L'Afrique a souffert de la dégradation des termes de l'échange : les programmes d'ajustement structurel ont facilité l'expansion du secteur des produits de base, ce qui a conduit à des excédents, et donc à la dépression des cours. Les mécanismes compensatoires existants (STABEX, facilités de financement compensatoire du FMI) devraient être remis en fonction étant donné que du fait des avantages comparatifs, toutes les parties auraient à gagner à un transfert du Nord vers le Sud des opérations de traitement de produits de base comme le cacao. L'application

(M. Awoonor, Ghana)

du programme intégré pour les produits de base devrait introduire une plus grande stabilité sur les marchés des produits de base.

87. Les changements intervenus en Europe orientale et centrale ouvriront peut-être des perspectives, que l'Afrique ne saurait méconnaître. Elle doit prendre plus au sérieux la notion d'intégration économique, car elle est la seule région où le commerce intrarégional occupe une place insignifiante dans l'ensemble des échanges. Le commerce de l'Afrique est en effet orienté vers les marchés extérieurs au continent, ce qui la rend très vulnérable aux chocs externes. Diverses mesures concrètes, comme la construction de grandes routes transafricaines et d'équipements de télécommunications, faciliteraient l'intégration économique. Mais les structures de la production et de la consommation doivent évoluer dans le sens d'une plus grande autonomie économique. La création de groupements économiques sous-régionaux (CEAO, SADCC) et l'éventuelle création d'une communauté économique africaine sont encourageantes, mais les anciennes puissances coloniales devraient peut-être modifier leurs attitudes et leurs perspectives d'antan, et reconnaître le droit des nations africaines de résoudre leurs problèmes de développement sans que leurs efforts soient inutilement entravés. C'est dire l'importance d'une coopération internationale accrue où les pays développés chercheraient à être des partenaires de bon aloi.

88. Le PRESIDENT annonce la clôture du débat général.

La séance est levée à 13 h 15.